

► Métiers visés :

- Agent(e) de maintenance des bâtiments ;
- Agent(e) d'entretien maintenance polyvalent(e) ;
- Ouvrier(ière) polyvalent(e) d'entretien des bâtiments.

► Le métier :

Vous réalisez des interventions courantes d'entretien, de dépannage et d'aménagement, le plus souvent dans des locaux collectifs.

Ces interventions concernent essentiellement :

- l'entretien curatif des divers réseaux, installations et équipements techniques (installateur électrique etc...);
- l'entretien et l'aménagement de l'enveloppe intérieure d'un bâtiment (cloisons, menuiseries etc...);
- les travaux d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment (peinture, carrelage etc...).

Vous identifiez les dysfonctionnements (électrique ou sanitaire) et établissez le diagnostic pour, en fonction de la panne, y remédier vous-même ou faire intervenir une entreprise spécialisée.

Vous exercez essentiellement comme salarié(e) auprès des collectivités territoriales, mairies ou syndicats de copropriété, etc.... Vous intervenez majoritairement à l'intérieur de bâtiments, occupés ou vides, selon le type d'intervention. Vous travaillez dans des conditions propres au travail sur chantier (poussière, bruit) et suivant des horaires modulables et variables dans le respect de la réglementation (contraintes liées, par exemples, à des chantiers de dépannage urgent. Vous travaillez en grande partie dans le cadre de la rénovation ou réhabilitation d'un bâtiment (déconstruction/reconstruction).

► Pré requis pour l'entrée en formation :

- Maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter.

► Aptitudes à l'emploi :

Habilité manuelle et gestuelle. Capacités d'initiatives, sens des responsabilités, qualités relationnelles.

► Organisation de la formation :

La formation de base est organisée en quatre modules :

- Réaliser des travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment.
- Réaliser des travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment.
- Réaliser des travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment.
- Réaliser des travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment.

A cette formation, le CMFP rajoute une session Sauveteur Secouriste du Travail, une formation complémentaire à la conduite de tracteurs et de petits engins de chantier mobiles (CACES R372) et une habilitation électrique (H0/BO/HOV).

► Qualification délivrée :

- **Titre professionnel Agent d'Entretien du Bâtiment, Niv 3/Niv V.**

► Stage de formation professionnelle :

D'une durée totale de formation de 1200 heures, soit environ 8 mois, ce stage comprend deux périodes en entreprise de, respectivement, deux et quatre semaines à l'issue du 2^e et du 4^e module. **Ces périodes en milieu professionnel civil doivent avoir lieu dans des entreprises proposant des activités en rapport avec les connaissances jusque-là acquises par les stagiaires.** Réalisables sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, ces mises en situation permettent au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.

► Perspectives d'emploi et de carrière :

Les possibilités d'évolution sont variées et dépendent de la taille et de la structure des entreprises et des projets individuels : spécialisation dans un domaine avec formation spécifique, évolution dans le métier et possibilité d'accéder à terme à la fonction de chef d'équipe d'un service de maintenance.

Plus de compétences pour votre avenir